

# Grand Prix Madmagz Education 18/19

## Règlements et Conditions de Participation

### 1) Concept

Le Grand Prix Madmagz Education 18/19, organisé par Madmagz Education, est un concours de création et publication de journaux scolaires - avec Madmagz.

Il se déroulera du 05 Novembre 2018 date de début des inscriptions au 01 Avril 2019, date d'annonce des résultats.

### 2) Sujet et catégories

Le sujet est libre aux participants.

Les participants seront répartis en trois (03) catégories:

Catégorie 1: Écoles maternelles/élémentaires et primaires

Catégorie 2: Collèges

Catégorie 3: Lycées

### 3) Conditions de participation

La participation à ce Grand Prix Madmagz Education 18/19 est gratuite et sans obligation d'achat.

Le concours - Grand Prix Madmagz Education 18/19 - est ouvert à toutes les classes de tous les établissements scolaires en France métropolitaine et Outre-mer, ainsi que tous les établissements francophones à l'étranger.

Une classe ou un établissement participant au concours doit obligatoirement être représenté par une personne physique, majeure, appartenant à l'établissement (enseignants, responsables, autres membres de l'établissement, ...) et acceptant de transmettre ses coordonnées pédagogiques à Madmagz pour la communication autour du concours (nom, prénom, adresse email, téléphone et coordonnées de l'établissement de rattachement).

Les classes et établissements souhaitant participer devront s'inscrire par le biais du formulaire dédié, communiqué par Madmagz.

Les classes et établissements souhaitant participer devront soumettre leurs magazines à un vote public via la plateforme de vote communiquée par Madmagz .

Un établissement peut soumettre autant de magazines qu'il le souhaite.

Les magazines seront soumis à un vote public en ligne. Les participants sont donc informés et acceptent que les contenus (textes, images, vidéos et sons) de leurs magazines peuvent être accessibles au grand public.

Les participants devront partager leurs projets sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn, Pinterest, Instagram, Google Plus etc.) et autres moyens de communication afin de récolter les votes du public, de leurs amis, familles et collègues.

Le concours est organisé suivant le calendrier de participation communiqué par Madmagz. Les participants sont tenus de respecter les délais annoncés dans le calendrier pour le bon déroulement du concours. Le calendrier du concours pourra être modifié par Madmagz, pour des raisons d'organisation. Les participants inscrits seront informés par email de tout changement dans le calendrier de participation.

#### **4) Conditions sur les magazines**

Les magazines présentés pour le concours devront satisfaire aux conditions suivantes:

- Être publiés au format Magazine Web Madmagz
- Etre créés à partir de l'une des maquettes Madmagz proposées spécialement pour le concours:  
**Livre Photo Blanc / Livre Photo Noir / Newsletter 2018 / La Parisienne**
- Comporter au moins 08 pages (couverture incluse)
- Ne pas contenir d'informations, textes et images à caractère contrefaisant, diffamatoire, insultant, obscène, offensant, violent ou promouvant un comportement violent, ou de nature raciste, xénophobe et de manière générale, tout contenu qui serait contraire à la finalité de du service Madmagz, aux droits des tiers et à toute loi ou réglementation applicable.
- Avoir été créés et publiés dans le respect du calendrier de participation et des sujets par catégorie
- Compter au moins un (01) collaborateur
- Être rédigés en français et/ou en anglais

#### **5) Inscription**

Les classes et établissements désirant participer au concours devront s'inscrire avant la date limite définie dans le calendrier de participation, en remplissant le formulaire d'inscription fourni par Madmagz et ensuite soumettre les magazines au vote public, dans le respect des délais énoncés.

Une classe ou un établissement inscrit devra soumettre au moins un magazine au vote public.

## 6) Vote et résultats

Les magazines des participants seront soumis à un vote public en ligne. La diffusion et le partage des informations de participation au concours et de vote sont libres.

Un vote est autorisé par adresse IP et par projet durant la durée du concours. Une adresse IP correspond à une connexion internet. Elle peut être dynamique et changer tous les jours, ce qui permet de voter plusieurs fois pour le même projet. Sur un campus ou dans une entreprise, si une personne vote, cela peut bloquer tous les autres utilisateurs. C'est pourquoi il est préférable de voter via un smartphone ou une tablette connectée au réseau mobile (3G/4G), car chaque périphérique dispose d'une adresse IP. Dans le cas où elle soupçonnerait une utilisation frauduleuse du système de votation, la société organisatrice, Madmagz, se réserve le droit d'informer les participants concernés et de désinscrire les magazines concernés du concours. Madmagz n'est également pas responsable d'éventuelles fraudes, non relevées, sur les votes.

A l'issue du vote, défini par le calendrier de participation, les résultats seront communiqués par email aux participants, diffusés sur les blogs, sites, comptes et pages de Madmagz Education et pourront par la suite, être rendus publics.

Les magazines gagnants seront les magazines avec le plus de vote, pour chaque catégorie.

Un magazine par catégorie gagnera le Premier prix: "Coup de coeur Madmagz", attribué par Madmagz.

Les critères d'attribution de ce prix sont les suivants:

- Pertinence du sujet traité (orientations du ministère de l'éducation nationale, actualités,...)
- Originalité
- Créativité

Un magazine gagnant par le vote public peut également être gagnant du Premier prix: "Coup de coeur Madmagz".

## 7) Prix et remise de prix

Deux magazines par catégorie seront gagnants et permettront à la classe ou l'établissement de remporter les prix correspondant à la catégorie.

Un magazine par catégorie gagnera le Premier prix "Coup de coeur Madmagz" et permettra à la classe ou l'établissement de remporter le prix correspondant à la catégorie.

Les résultats du vote public et des gagnants "Coup de coeur Madmagz" seront annoncés le 01/04/2019 sur la plateforme choisie par Madmagz Education et les gagnants seront contactés individuellement par email.

Les modalités de remise de prix seront communiquées ultérieurement, après l'annonce des résultats.

### ***Les prix et dotations, par catégorie de participation sont:***

Catégorie Ecole:

- Un abonnement d'un an à Madmagz Education pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 65€ \*2

- 10 exemplaires papier du magazine gagnant offert pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 44€ \*2
- Un an d'abonnement à Code-décode pour une classe, offert par Tralalère: Valeur: 99€
- Un poster "Vie de classe" pour un gagnant, offert par Lalilo: Valeur: non-définie
- Un abonnement classe au choix BrainPOP Français ou BrainPOP ELL pour chaque gagnant, offert par Brainpop: Valeur non-définie

#### Catégorie Collège:

- Un abonnement d'un an à Madmagz Education pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 129€ \*2
- 10 exemplaires papier du magazine gagnant offert pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 44€ \*2
- Un an d'accès aux cahiers de révisions numérique pour une classe, offert par Le Livre Scolaire: Valeur minimum: 200€ (sur une base de 10€\*20 élèves dans une classe)
- Un abonnement d'un an à Edumedia Junior offert pour un gagnant, offert par Edumedia: Valeur: 240€
- Un abonnement classe au choix BrainPOP Français ou BrainPOP ELL pour chaque gagnant, offert par Brainpop: Valeur non définie

#### Catégorie Lycée:

- Un abonnement d'un an à Madmagz Education pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 269€ \*2
- 10 exemplaires papier du magazine gagnant offert pour chaque gagnant, offert par Madmagz: Valeur minimum: 44€ \*2
- Un abonnement d'un an à Edumedia Secondaire offert pour un gagnant, offert par Edumedia: Valeur: 650€
- Un abonnement classe au choix BrainPOP Français ou BrainPOP ELL pour chaque gagnant, offert par Brainpop: Valeur non définie

#### Le Premier prix attribué aux gagnants "Coup de coeur" est:

- Un abonnement à vie à Madmagz Education pour chaque catégorie: 1 école gagnante - 1 collège gagnant - 1 lycée gagnant. Abonnement valable, tant que l'Offre Madmagz Education - Établissement est proposée par Madmagz, pour l'ensemble de l'établissement. L'entreprise Madmagz peut suspendre/mettre un terme à l'abonnement, à condition d'informer l'établissement par un courrier électronique et postal, au moins, une (01) année calendaire avant la date de fin de l'offre.

## 8) Calendrier de participation

	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019
<b>Inscription au concours</b>	Début: 05/11/2018	Fin: 31/12/2018				
<b>Création et rédaction des magazines</b>	Création: Après l'inscription					
<b>Envoi des liens des magazines publiés</b>		Début: 03/12/2018		Date limite: 28/02/2019		
<b>Vote public</b>		Début: 03/12/2018			Fin des votes: 30/03/2019	
<b>Annonce des résultats</b>						01/04/2019

## 9) Acceptation du règlement

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du Grand Prix Madmagz Education 18/19 ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement dans son intégralité qui a valeur de contrat entre Madmagz et le participant. Il pourra être modifié pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur.

Le participant certifie satisfaire toutes les conditions nécessaires pour participer au Grand Prix Madmagz Education 18/19, en respectant les conditions du présent règlement ainsi que les lois et réglementations françaises applicables.

Toute fraude ou tentative de fraude (notamment tout défaut de renseignement ou fausse déclaration d'identité ou d'adresse) ou le non-respect du présent règlement ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du Grand Prix Madmagz Education 18/19 entraînera immédiatement l'élimination du participant, Madmagz se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.